Hon. Sir Francis Hincks contended that Mr. McDougall was in error in his remarks, and that the Imperial Act of Rupert's Land Company showed in its provisions that the Hudson's Bay Company was to be transferred to Her Majesty first; but that it should be void unless it was transferred to Canada within a month.

Hon. Mr. Cameron complained of the remarks of the member for Lambton with respect to the dissatisfaction of the loyal party with the Bill just passed; for he could state on authority that the loyal party, by their representatives, had stated that they were satisfied with the Bill.

Mr. Mackenzie could also produce authorities for his statement. They were Drs. Schultz, Lynch, and the Rev. Mr. Fletcher.

Hon. Mr. Cameron said his authority was also Dr. Schultz, and he appealed to the member for London to corroborate his statement.

Hon. Mr. Carling said, when speaking with Dr. Schultz that morning, he expressed his satisfaction, on the whole, with the Bill, (hear).

Hon. Mr. Cameron referred to Acts passed by the Provisional Government, and expressed his willingness to send any force sufficient to preserve peace.

Hon. Mr. Holton said the whole responsibility of the matter rested on the Government, who should have declared their policy at an earlier stage of the session. He thought that the amendment of the hon. member for Soulanges was only carrying out the views of Government in proposing their Bill as a measure of conciliation. The Government had taken ground in the first instance that the duty of restoring order and the authority of the Crown in that country, and handing it over peaceably, belonged to the Imperial authorities. He did not understand how the House could pass that measure without seeing the correspondence between the Imperial and Dominion Governments. It was a most momentous question, and the argument used in coming to the arrangements that had been accepted by the Dominion Government should be laid before the House and country. They were asked to vote an indefinite sum for an indefinite force for an indefinite purpose, and the House should refuse to adopt the measure proposed until the correspondence which had passed was produced.

Chambre en adoptant la loi de la façon dont elle l'a fait.

L'honorable sir Francis Hincks soutient que M. McDougall faisait erreur et que la loi impériale créant la Compagnie de la Terre de Rupert stipulait que la Compagnie de la baie d'Hudson devait d'abord être transférée à Sa Majesté, mais que le transfert serait invalide si la Compagnie n'était pas remise au Canada dans un mois.

L'honorable M. Cameron se plaint des remarques du député de Lambton en ce qui concerne l'insatisfaction des loyalistes quant à la loi qui vient d'être votée; il peut affirmer qu'il sait de bonne source que les loyalistes par l'intermédiaire de leurs représentants, se sont déclarés satisfaits du projet de loi.

M. Mackenzie peut également fournir les noms des personnes en question. Ce sont Dr Schultz, Dr Lynch et le révérend Fletcher.

L'honorable M. Cameron dit que la personne dont il avait parlé, était également le Dr Schultz et il demande au député de London de corroborer sa déclaration.

L'honorable M. Carling dit que lorsqu'il a parlé au Dr Schultz, ce matin, ce dernier s'était déclaré satisfait du projet de loi dans son ensemble. (Bravo!)

L'honorable M. Cameron se reporte aux lois passées par le Gouvernement provisoire et déclare qu'il donne son assentiment à l'envoi d'une force armée suffisante pour préserver la paix.

L'honorable M. Holton dit que l'entière responsabilité dans l'affaire incombe au Gouvernement qui aurait dû faire connaître sa ligne de conduite à une étape précédente de la session. Il pense que l'amendement du député de Soulanges exprime le point de vue du Gouvernement qui propose son projet de loi comme mesure de conciliation. Le Gouvernement considère en premier lieu que le devoir de rétablir l'ordre et l'autorité de la Couronne dans cette région et de la céder pacifiquement, appartenait aux autorités impériales. Il ne comprend pas comment la Chambre peut adopter ce projet de loi sans voir les lettres qui ont été échangées entre le Gouvernement impérial et le Gouvernement de la Puissance. C'est une question d'une importance capitale et on doit faire connaître à la Chambre et au pays les discussions qui ont abouti à l'entente que le Gouvernement de la Puissance a acceptée. On leur a demandé de voter une somme indéfinie pour une force indéfinie destinée à un but indéfini et la Chambre doit refuser d'adopter la mesure proposée jusqu'à ce que l'on produise les lettres qui ont été échangées.